

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE
PAR COURRIER POSTAL

Le 29 septembre 2022

N/Réf. : 06595 (122801)

Objet : Demande d'accès à l'information reçue le 26 septembre 2022

La présente a pour objet le suivi de votre demande du 26 septembre 2022 visant à obtenir certaines données ou des rapports d'investigation qui comportent des éléments similaires à savoir :

- Tous les rapports d'investigation, concluant en une cause de décès par suicide, depuis janvier 2019;
- Toute analyse, étude, rapport systémique produit par le Bureau du coroner;
- Toute bibliographie ou documentation couvrant les années antérieures à janvier 2019.

Nos recherches ont permis de retracer environ 3000 dossiers qui correspondent aux critères souhaités. Ceux-ci vous seront acheminés par courrier sur un support informatique considérant le volume de documents.

En ce qui a trait à votre demande d'accès, nous vous partageons un lien vers une étude réalisée conjointement avec l'Institut national de Santé publique du Québec et M. Paul-André Perron, conseiller-expert en gouvernance et en surveillance des traumatismes au sein du Bureau du coroner. Vous trouverez également un document qui recense la liste

Pour la vie!

des versions antérieures. Cette étude est disponible au lien suivant :
<https://www.inspq.gc.ca/publications>

De plus, nous vous partageons un document produit par l'Institut national de Santé publique du Québec portant sur le suicide au Québec : 1981 à 2019-Mise à jour 2022. Vous pouvez le retrouver sur leur site également.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès à l'information, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note relative à l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, nos salutations distinguées.



Pascale Descary, avocate
Responsable de la Loi d'accès à l'information
et sur la protection des renseignements personnels

PD/fd

p. j.